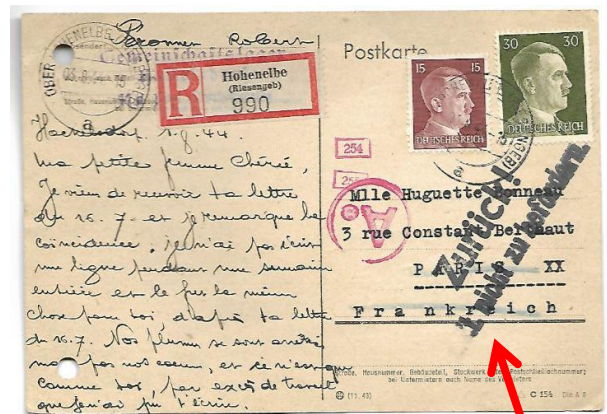
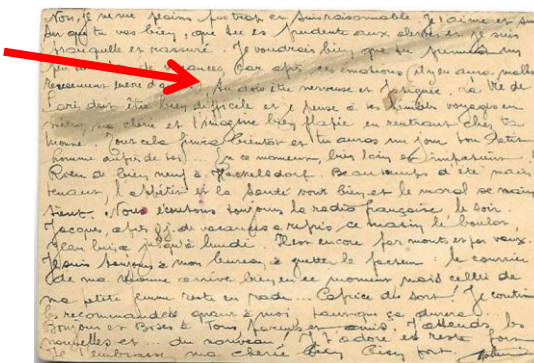


# 1944: COURRIERS STO ET AVANCES ALLIEES

Le 6 juin 1944, les Alliés débarquent en Normandie et commencent leur avance vers l'Allemagne. Paris sera libérée à partir du 19 août 1944. L'acheminement du courrier civil entre l'Allemagne et la France va être perturbé dans les zones de combat et libérées. Le STO (Service du Travail Obligatoire), consistant à fournir par la France des contingents d'ouvriers pour faire tourner l'économie allemande, a été institué le 16 février 1943 après plusieurs échecs de départs sur la base du volontariat. Au total plus de 2 000 000 de travailleurs (prisonniers, volontaires, STO) seront employés en Allemagne dont 650 000 STO (25 à 35 000 périront de mauvais traitements ou d'exécutions). Les ouvriers du STO, considérés comme « civils libres » ne bénéficient pas, comme les prisonniers de guerre, de la franchise postale pour correspondre avec leurs familles. En 1944, à partir du mois d'août et suivant la destination du courrier et des zones de combats, l'acheminement des courriers civil sera suspendu d'abord partiellement, puis totalement en septembre. Les deux cartes postales présentées, proviennent du même expéditeur pour le même destinataire à Paris. L'expéditeur est employé à Ober Hohenelbe (dans les Sudètes, actuellement en République Tchèque) probablement dans l'usine d'automobile de Th. Patera (incluse en 1946 à Skoda) et séjourne au camp de travailleurs de Hakelsdorf (il est apparemment employé comme traducteur). Les cartes sont envoyées en recommandé au tarif de 1933 (15 Pf de port et 30 Pf de recommandation, le tarif changera fin août) et postées au bureau de Ober Hohenelbe. Les courriers STO passent, pour la plupart, par la censure à Frankfort (cachet circulaire de censure Ae et numéro des censeurs). La première carte datée du 27 juin 1944 avec cachet de censure (illisible) et trace bleue de contrôle chimique au verso (permettant de mettre en évidence d'éventuelles écritures à l'encre sympathique) a été délivrée à Paris. La deuxième expédiée le 3 août 1944 a passé la censure de Frankfort, mais n'a pas pu être acheminée en raison de l'avance des Alliés et porte la griffe spécifique « Zurück! z.Zt. Nicht zu befördern » (Retour! Pour le moment non acheminable).



Contrôle chimique de censure.



« Retour! Pour le moment non acheminable »

Intéressant documents témoins de l'avance des Alliés après le Débarquement du 6 juin 1944.